

# ECOLE VINCI ELEMENTAIRE – CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 11 MARS 2021 (en visio-conférence)

A retrouver sur le site de l'école : <http://www.ec-vinci-massy.ac-versailles.fr/spip.php?article981>

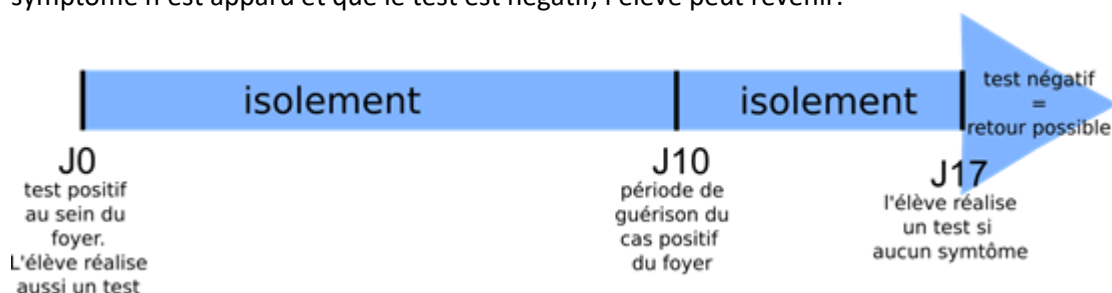
**Parents ARPEM** : Mesdames Thevenet, Orand, Pucheu, Ruaux, Victorino , Lopez Grancha et Messieurs Enilin, Bacar, Brechet **PEI** : Mmes Lahely, Charruau, Anandrayen. **Professeurs** : Mesdames Boutrouille, Dubois, Ducrocq, Kergrohen, Morin, Seng, Hodges et et Messieurs Berger, Sauvage et Moyon. **Directeur** : Monsieur Le Mentec **Municipalité** : madame Victorien  
**Prochains CE** : jeudi 17 juin 2021 de 18h15 à 20h15

## ➤ Rappel du protocole sanitaire

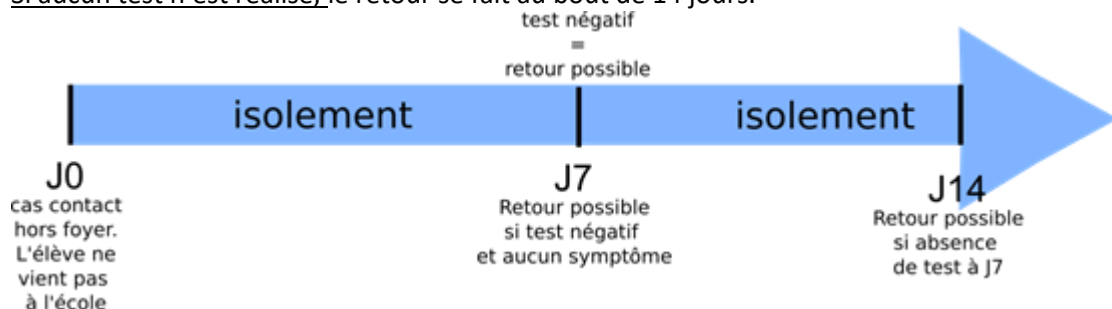
Procédure complétée le 18 mars, après le conseil des directeurs :

En ce qui concerne les élèves identifiés contact à risque :

- Si le contact a eu lieu au sein du foyer, voici les démarches à respecter :
  - L'élève et la fratrie éventuellement ne doivent pas venir à l'école.
  - **La famille prévient l'école de la situation**
  - Un test antigénique doit rapidement être réalisé afin de déclencher un traçage si le test s'avère positif. **Attention : un test négatif ne permet pas un retour immédiat de l'élève.**
  - Une première période de 10 jours est respectée pour la guérison de la personne positive au sein du foyer.
  - Un test sera réalisé pour l'élève 7 jours plus tard, soit à J17 (10 jours + 7 jours). Si aucun symptôme n'est apparu et que le test est négatif, l'élève peut revenir.



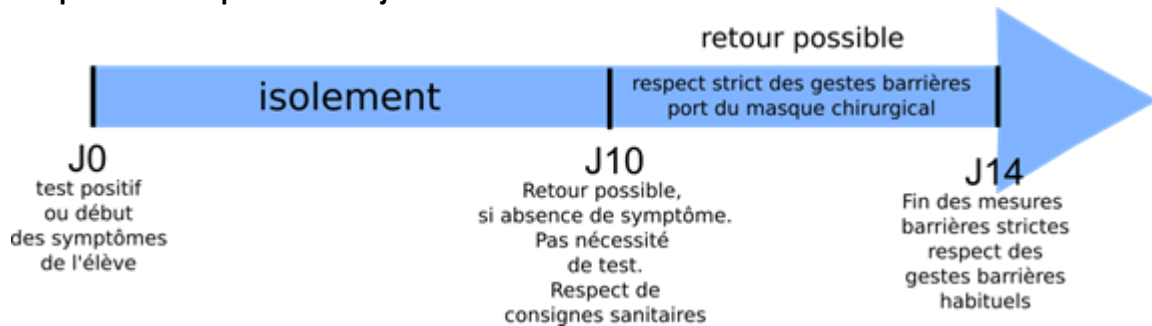
- Si le contact a eu lieu en dehors du foyer, voici les démarches à respecter :
  - L'élève et la fratrie éventuellement ne doivent pas venir à l'école.
  - **La famille prévient l'école de la situation**
  - Un test sera réalisé pour l'élève 7 jours plus tard. Si aucun symptôme n'est apparu et que le test est négatif, l'élève peut revenir.
  - Si aucun test n'est réalisé, le retour se fait au bout de 14 jours.



En ce qui concerne les cas positifs des élèves :

- voici les démarches à respecter :
  - L'élève et la fratrie éventuellement ne doivent pas venir à l'école.
  - **La famille prévient l'école de la situation**

- Le foyer et la fratrie devient cas contact à risque, et suit les recommandations ci-dessus.
- **Une période d'isolement de 10 jours pleins** à partir de la date de début des symptômes avec absence de fièvre pour les cas symptomatiques. **En cas de fièvre au 10ème jour, l'isolement se poursuit jusqu'à 48h** après la disparition des symptômes.
- La période de 10 jours est **la même pour les cas asymptomatiques**.
- Le retour des cas confirmés après la période d'isolement n'est pas conditionné par la réalisation d'un test PCR ou antigénique.
- **Le retour à l'école ou dans l'établissement des cas confirmés se fait sous réserve de la poursuite du respect strict des mesures barrières et du port rigoureux du masque chirurgical pendant une période de 7 jours.**



Si vous devez garder votre enfant à la maison parce qu'il est cas contact ou cas positif, le directeur vous délivrera, sur demande de votre part, une attestation à présenter à votre employeur.

Une campagne de test a déjà eu lieu sur trois écoles de Massy, et elle continuera à se développer. Rien pour l'instant n'est prévu sur notre école.

Le matin, en attendant l'ouverture de l'école à 8h20, les élèves doivent se ranger par deux pour éviter les attroupements et l'effet entonnoir devant la porte d'entrée.

### ➤ **Modalité des RDV avec les parents, l'E.P.S., l'organisation d'évènements sur l'école...**

A compter du 29 mars, les gymnases seront de nouveau ouverts pour le sport scolaire ainsi que la piscine. Les nouveaux plannings sont en cours d'élaboration. Les évènements à l'école qui impliquaient des brassages d'élèves sont toujours suspendus, ainsi que les manifestations avec public.

Vendée Globe et eau : les classes de CPA et CPB exposeront le travail réalisé avec une intervenante en arts visuels les 1<sup>er</sup> et 2 avril. Les enseignantes organiseront la visite de l'exposition par les parents par groupes de 6 en respectant les gestes barrières, entre 16h30 et 18h30. Une captation vidéo sera également réalisée et publiée sur le site de l'école avant les prochaines vacances.

Batucada et capoeira : les classes de CE1B, CE1/CE2 et CE2 devraient défiler en fin d'année, mais nous sommes en attente du protocole sanitaire qui sera en vigueur à ce moment-là.

Les primeurs à l'école : les classes de CE2/CM2 et de CM2 ont un projet chorale avec un auteur-compositeur, Gerald Genty. Le concert prévu au centre culturel Paul B n'accueillant pas de public, une captation vidéo sera réalisée pour les familles. Voir l'article sur le site de l'école : <http://www.ec-vinci-massy.ac-versailles.fr/spip.php?article948>

Carnaval : les enfants sont venus déguisés à l'école vendredi 19 mars pour fêter le printemps ; voir l'article et les photos sur le site de l'école : <http://www.ec-vinci-massy.ac-versailles.fr/spip.php?article982>

Fête du 100<sup>e</sup> jour au CP : prévue le 9 avril, cette fête prévue avec les Grandes sections se fera finalement dans chaque classe de CP seulement pour éviter les brassages d'élèves.

Les parents peuvent toujours se rendre à l'école pour un RDV avec un professeur ; une attestation sera délivrée par l'école si le RDV empiète sur les heures de couvre-feu.

➤ **Le projet d'école est consultable sur demande par les parents élus.**

Les actions sur l'égalité Filles / Garçons sont mises en avant sur toutes les écoles de la ville. La lutte contre le harcèlement et les discriminations sont également une priorité dans le projet d'école.

Le projet de promotion de l'égalité filles - garçons est supporté par la mairie et l'inspection. Les enseignants ont porté un masque sur ce thème le 8 mars. Le sujet est traité tout au long de l'année. Il est lié à la lutte contre le harcèlement.

Le directeur demande aux parents de lui faire remonter les suspicions de harcèlement, et de ne pas interpeler devant l'école les enfants supposés harceleurs. Un brigadier de police, chargé de la prévention et de la communication, interviendra les 1<sup>er</sup> et 2 avril auprès des classes de CM1 et de CM2 sur le cyberharcèlement et les réseaux sociaux.

➤ **Actions du CME**

Les réunions se font en distanciel. Une rubrique sur le site de l'école est consacrée aux actions du CME :

<http://www.ec-vinci-massy.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique10>

➤ **Carte scolaire :**

Le point a été fait après les réunions des directeurs du quartier avec la mairie (en octobre 2020) et des représentants de parents d'élèves avec la mairie (en janvier 2021) pour la rentrée de septembre 2021. Aucune nouvelle inscription n'a eu lieu en cours d'année sur Leonard de Vinci, et la volonté est de rester à 10 classes.

Une nouvelle réunion entre les directions des écoles du quartier et la mairie est prévue le 16 avril prochain pour faire le point sur les projections d'effectifs de la rentrée de septembre.

➤ **Temps périscolaires :**

Il y a une baisse de la fréquentation de l'accueil du matin (entre 20 et 30 l'an dernier, et entre 3 et 10 cette année), ainsi que de la cantine (186 enfants en décembre 2019 contre 160 en décembre 2020) et de l'étude (75 en 2019 contre 60 en 2020).

Pendant deux semaines, pour éviter de brasser tous les élèves de l'école de 13h20 à 13h30 et limiter les conflits qui se produisent souvent sur ce temps où tous les élèves de l'école se retrouvent dans la cour, cinq classes remontaient à 13h20 et les cinq autres à 13h30 (les mêmes groupes que pour les récréations décalées du matin et de l'après-midi).

L'équipe enseignante a fait le bilan de ce dispositif en conseil des maitres le 19 mars et nous avons décidé de l'abandonner car le temps de se mettre en rang et de monter, il n'y avait finalement que trois minutes de gagnées et des élèves se retrouvaient à chercher leur classe dans les couloirs.

➤ **Évaluations nationales CP et CE1 :**

Les résultats de l'école aux évaluations de septembre étaient globalement meilleurs que la moyenne des écoles de la ville. Vous trouverez ces résultats en pièce jointe. Vous y trouverez également les comparaisons pour les évaluations de mi- année en CP que j'ajouterai à l'article très prochainement (il n'y a pas d'évaluation nationale de mi-CE1). Chaque parent de CP a eu un retour sur ces évaluations concernant son enfant.

➤ **Point sur les actions menées pour la liaison maternelle / élémentaire et élémentaire / collège.**

A retrouver sur le site de l'école :

<http://www.ec-vinci-massy.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique25>

Rencontres entre les classes de Grande Section de maternelle et les CP : chaque classe de CP a été invitée par une classe de GS pour partager la galette début janvier (dans un cadre sanitaire strict).

Chaque classe de GS a été invitée déguisée par une classe de CP à manger des crêpes pour le carnaval le 19 mars (reporté pour la classe de GS confinée).

Rallye math : après les vacances de printemps, les CP et les GS se retrouveront pour partager des jeux mathématiques dans la cour de récréation.

Depuis début janvier, chaque quinzaine, des élèves de l'élémentaire se rendent dans chaque classe de maternelle pour lire une histoire.

Les enseignantes de GS et de CP se réuniront prochainement pour faire le bilan des évaluations « réussir son entrée au CP » en GS et les évaluations de mi-CP.

Liaison école – collège :

Lors du premier conseil école/collège qui s'est tenu au collège D. Diderot le 8 octobre 2020, les résultats des évaluations nationales de début de 6<sup>e</sup> ont été présentés : la fluence en lecture a besoin d'être travaillée. En résolution de problèmes, 63% de résultats satisfaisants, 23% d'élèves fragiles et 14% d'élèves à besoins. En grandeurs en mesures, 74 % de résultats satisfaisants ou très satisfaisants, 22% d'élèves fragiles et 4% de résultats insuffisants. (7 écoles alimentent le collège Diderot : les 3 écoles du quartier Atlantis, Gambetta, Moulin Painlevé et Jaurès). Nous allons demander la transmission des résultats par école d'origine pour en affiner l'analyse.

Depuis que l'école Leonard de Vinci est ouverte, un peu moins de 50% des élèves de CM2 partent dans le privé en 6<sup>e</sup>.

Dans le cadre de la liaison avec le collège, nous recevons les livrets scolaires de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> de nos anciens élèves. Nous rencontrons la principale du collège ou son adjointe en fin d'année pour la transmission d'informations concernant nos élèves qui vont à D. Diderot.

➤ **Dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière en Intégrant une Langue Étrangère)**

Plusieurs classes de l'école se lancent petit à petit dans le dispositif, en faisant de l'anglais dans les rituels de classe ou par les affichages.

La classe de CE1/CE2 est moteur dans ce dispositif, et devrait avoir d'ici la fin de l'année plusieurs fois des matières autres que l'anglais dirigées en anglais.

Une journée dédiée à l'anglais sur toute l'école devait avoir lieu l'an dernier, et nous réfléchissons à la manière de l'adapter dans le respect du protocole sanitaire cette année.

Le collège D. Diderot est également impliqué dans le dispositif EMILE.

➤ **Classe transplantée**

La mairie, en accord avec l'Inspection départementale, a suspendu tous les séjours en classe transplantée jusqu'à la fin de l'année scolaire. La mairie réfléchit à l'organisation d'une manifestation qui marquera les élèves de CM2 au mois de mai ou juin, selon le protocole sanitaire qui sera en vigueur à ce moment-là.

Les élèves de CM2 qui devaient partir cette année sont très déçus de la suppression de leur séjour. Pour les élèves de CM1 qui passent au CM2 l'an prochain, nous prévoyons de partir en classe transplantée au mois de septembre ; une information sera faite aux familles courant juin si cela se concrétise. La classe transplantée est un projet de classe, qui commence avant le séjour et se poursuit après le retour. C'est le projet le plus important de la classe de CM2.

➤ **Travaux :**

Une étude de faisabilité pour l'ouverture des toilettes garçons sur la cour de récréation est en cours.

Les dalles de plafond manquantes vont être remplacées cette année.

Reprogrammation des feux tricolores de la rue Victor Bach pour permettre à toute une classe de traverser la rue en toute sécurité pour se rendre au gymnase Atlantis : le temps a été multiplié par deux quand on appuie sur le bouton d'appel. Deux fenêtres ne sont pas équipées de système empêchant l'ouverture complète dans les toilettes enfants du deuxième étage. L'école demande que ce système soit installé rapidement pour une question de sécurité.

L'installation de voiles d'ombrage dans la cour n'est pas possible car la toile serait soumise à de trop fortes contraintes. La mairie recherche une autre solution pour ombrager la cour, dans le cadre de la végétalisation des cours d'écoles.

Les planches pour l'aménagement de l'ancienne salle des maîtres en cabinet de curiosités ont été commandées.

Il y a actuellement 12 places de parking derrière l'école. L'équipe demande à la mairie de matérialiser au sol deux places réservées pour l'élémentaire, et deux places pour la maternelle (une place directeur/directrice et une place remplaçant ou intervenant extérieur) pour pouvoir identifier les voitures qui n'ont pas à s'y garer.

➤ **Point sur la coopérative scolaire par la mandataire, madame Hodges**

Le premier appel de coopérative en octobre a rapporté 3090 euros à l'école, la vente des photos de classes a rapporté 2000 euros à l'école (66% de la recette étant reversé au photographe) ; le deuxième appel à coopérative est en cours. Une régie d'avance de 200 euros a été versée à chaque classe (permet l'achat de petit matériel pour la classe) et quelques classes ont pu bénéficier d'un spectacle à Paul B avant la fermeture du centre culturel suite aux mesures sanitaires.

Il y a actuellement 3846 euros sur le compte. Les comptes de la coopérative sont consultables sur demande par les parents élus au conseil d'école.

➤ **PPMS et exercices incendie**

Le premier exercice incendie a été fait le 18 septembre, et tout le monde était sorti en moins de 3 minutes, ce qui est très bien.

Le second aura lieu la semaine du 22 mars (les enseignants sont prévenus, pas les enfants), et un troisième aura lieu en période 5 (seul le directeur connaît la date).

Le premier exercice PPMS intrusion attentat a eu lieu le 20 novembre.

Un deuxième exercice PPMS confinement aura lieu au mois de mai.

Ces exercices, obligatoires, sont expliqués aux enfants, et ont pour objectif de permettre l'évacuation ou le confinement en toute sécurité et sans panique.

➤ **LSU (Livret Scolaire Unique) dates et modalités de remise aux familles**

Les parents ont tous reçu (par mail ou par l'intermédiaire du cahier de correspondance) un identifiant et un mot de passe pour se connecter sur la plateforme Educonnect. Ces identifiants et mots de passes permettront aux familles de consulter le LSU (livret d'évaluation) de leur enfant tout au long de la scolarité de leur enfant à l'école primaire. La remise du livret sous format papier ne se fera plus que pour les familles qui n'arrivent pas à se connecter. Le livret est complété deux fois dans l'année (une fois avant les vacances d'hiver, et une fois avant les vacances d'été. Les parents ou les professeurs peuvent solliciter un RDV pour la remise du livret ou à tout autre moment dans l'année s'ils le jugent utile.

➤ **Questions diverses**

Le directeur remercie l'ARPEM pour l'achat de deux canapés pour la BCD, et la mairie qui a également équipé la BCD de banquettes.

Savon : les parents d'élèves demandent à remplacer celui qui est dans les distributeurs par un savon plus neutre, sans adjuvant.

Projet dessins par l'association Pegasus proposé par l'ARPEM : les enseignants ne sont pas intéressés car ils n'y trouvent pas de lien avec les projets de classes.

Le Directeur : Yannick LE MENTEC

